

PROGRAMME DE FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE MANIPULATION EN SECURITE DES CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION

Objectifs :

- Vérifier l'aptitude à la conduite d'un ou des chariots de manutention à conducteur porté,
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.
- Pédagogiques : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Utiliser en sécurité un chariot à conducteur porté en respectant la recommandation r-489 en vigueur
- Identifier son niveau d'autorisation quant à l'utilisation de cet engin dans le cadre défini par son employeur

Personnes concernées :

Toute personne appelée à utiliser un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

Déroulement pratique :

Stage intra entreprise

Durée : 1.00j/7.00h

Tarif : Voir devis

Validation des acquis :

Tour de table en début de session sur les compétences de chaque stagiaire.

Évaluation théorique (QCM) et pratique (sous forme d'évaluation de situation réelle sur chariot)

Après avis favorable, attestation fournie en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite

Pré requis :

Aucun

Modalités et délai d'accès :

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter : adv@covetech.fr

Nous nous engageons à tenir un délai de 15 jours entre la signature de la convention et le début de la session de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Formations adaptables face aux situations de handicap.
- Possibilité de tiers temps lors des évaluations et d'accompagnement pour les personnes en situation d'handicap.
- Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.
- Nous disposons d'un référent handicap qui pourra répondre à toutes vos questions et demandes (adv@covetech.fr)

Méthodologie

- Didactique par des exposés réalisés par le formateur,
- Participative par une mise en situation de réflexion sur la pratique de chaque stagiaire et par des mises en situation pratique sur le terrain

Théorie (40%):

- Réglementation
- Les catégories de CACES R489
- Les accidents du travail
- Les acteurs de la prévention
- La description d'un chariot
- La technologie des chariots
- Les dispositifs de sécurité des chariots
- La stabilité du chariot

- La prise de poste et les vérifications
- Les règles de stockage et le déchargement
- Les règles de conduite en sécurité
- La signalisation

Pratique (60%):

- Prise de poste et vérification
- Conduire et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien- Maintenance